



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 07 Décembre 2021

20 présents sur 24 Administrateurs
(12 CGT, 4 CFDT, 4 CFE/CGC)

Pour cette mise en place du Conseil d'Administration post Election, Madame Monique THEVENIN ouvre la séance et procède à la validation d'un changement d'Administrateur pour la Délégation CGT :

Monsieur Jean-Paul LAURENT remplace Monsieur Benjamin MICHOTTE

Délibération N° 2021-62

(Pour à la majorité)

CGT et CFE/CGC : Pour / CFDT : Abstention

1. Election du Président de la CMCAS

Sur proposition de la Délégation CGT, Monsieur Gilbert VANNET est élu Président de la CMCAS.

Délibération N° 2021-63

(Pour la Majorité)

2. Election du Bureau

Sur proposition des Délégations Syndicales et après plusieurs votes, le Bureau est composé des 8 membres suivants :

Vice-Président Délégué : Monsieur Arnaud MONNET (CGT)

1^{ère} Vice-Président : Madame Monique THEVENIN (CGT)

2^{ème} Vice-Président : Monsieur Cyrille BRUBAN (CFDT)

3^{ème} Vice-Président : Monsieur Patrick CUFFET (CFE/CGC)

4^{ème} Vice-Président : Poste laissé vacant pour FO

Secrétaire Général : Monsieur Antoine PEREZ (CGT)

Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Baptiste BOURT (CGT)

Trésorière Générale : Madame Magali MARCHINI (CGT)

Trésorier Général Adjoint : Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI (CFDT)

Délibération N° 2021-64 à Délibération N° 2021-68

(Pour à l'unanimité)

Sur Proposition de la Délégation CGT, les Administrateurs valident le remplacement pour la SLVie Marne de Monsieur Benjamin MICHOTTE par Monsieur Steven DARME.

Délibération N° 2021-69

(Pour à l'unanimité)

3. Délégation des signatures

Les Administrateurs valident les Délégations de « Pouvoir » du Président de la CMCAS au Vice-Président Délégué, Monsieur Annaud MONNET et du Trésorier Général au Trésorier Général Adjoint, Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI.

Délibération N° 2021-70
(Pour à l'unanimité)

4. Validation des Mandats Elus / Professionnels

Les Administrateurs entérinent le contrat de mandat du Président de la CMCAS envers la Directrice Interterritoriale de la Plaque Est, Madame Aurore PEXOTO.

Délibération N° 2021-71
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs entérinent le contrat de mandat du Trésorier Général de la CMCAS envers l'Assistante Gestion, Madame Stéphanie NOGIN.

Délibération N° 2021-72
(Pour à l'unanimité)

5. Validation des Commissions de la CMCAS

Les Administrateurs procèdent à la validation des Présidents de Commissions.

Pensionnés : Madame Monique THEVENIN
Action Sanitaire et Sociale – Santé Prévention : Madame Rafika NOUILI
Comité Editorial : Monsieur Arnaud MONNET
Activités Régionales : Monsieur Jeannik BRUNELLA
Achat : Madame Magali MARCHINI

Délibération N° 2021-73
(Pour à l'unanimité)

Les Membres par Commissions (en plus du Président) devrait se décomposer de 4 mandats CGT, 3 mandats CFDT, 1 mandat CFE-CGC sauf pour la Commission Achat qui reprend la composition du Bureau du CA. Les Membres seront validés lors du prochain Conseil d'Administration du mois de Janvier.

Dans l'attente de la mise en place des Commissions et en appui des Présidents, le Bureau de la CMCAS fera le traitement des dossiers.

6. Validation du tableau de répartition des Moyens Bénévoles

Ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration en attente de la notification du SGE des IEG.

7. Validation du PV du CA du 28 Septembre 2021

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 28 Septembre 2021.

Délibération N° 2021-74

(Pour à la majorité)

10 CGT - 2 CFE/CGC et 3 CFDT : Pour
2 CGT - 1 CFDT et 2 CFE/CGC : Abstention

8. Retour sur le Bureau du 22 Octobre 2021

Pas de remarques de la part des Administrateurs.

9. Informations du Président de la CMCAS

Le Président n'ayant pas d'informations particulières, il propose de passer aux Informations du Territoire.

10. Informations du Territoire

Le Directeur Opérationnel fait un point sur les convoyages Automne/Hiver.

Le Directeur Opérationnel informe que Madame Aurore SERAI sera en immersion sur le poste de Technicienne Conseil et Promotion sur l'Antenne de Troyes à partir du 1^{er} Janvier 2022, pour une prise de poste en Avril.

Le Directeur Opérationnel informe qu'il n'y a toujours pas de candidatures sur le poste de Technicien Action Sanitaire et Sociale. Un CDD est sur ce poste jusqu'à fin Mars.

Le Directeur Opérationnel informe que le Responsable Conseil Promotion rencontre les Présidents des SLVies Auboises le 13 Décembre 2021, afin de mettre en place l'organisation des permanences physiques et des locaux sur le département de l'Aube.

11. Suivi du budget 2021

La Trésorière Générale fait un point sur le suivi de budget 2021 et précise que les réserves ne sont pas incluses dans ce budget. Les transferts de crédit seront faits au Conseil d'Administration de Janvier.

12. Vote du budget 2022

- Remboursement de frais Elus et Mandatés

Les Administrateurs valident le maintien des remboursements des frais Kilométriques à 0,41 € et d'appliquer les tarifs des IEG (cadre) 2022 pour les autres frais de remboursements (repas, hôtel...) aux Elus et Mandatés, dans le cadre de leur fonction, et après accord du Président de la CMCAS ou de l'Administrateur Délégué.

Délibération N° 2021-75

(Pour à l'unanimité)

- **Frais d'Elus : dotation informatique**

Les Administrateurs valident la possibilité d'équiper les Elus de la CMCAS de matériel informatique pour leur permettre d'assurer leur mandat. Cette aide s'élèvera à une participation maximum de 300 € (non cumulable sur les différentes fonctions) sur présentation d'une facture acquittée.

Délibération N° 2021-76

(Pour à l'unanimité)

- **Adhésion Tourisme & Loisirs**

Les Administrateurs valident l'adhésion à l'Association Tourisme et Loisirs pour un montant de 3 500,00 €.

Délibération N° 2021-77

(Pour à la majorité)

CGT et CFE/CGC : Pour / CFDT : Contre

- **Adhésion IFOREP**

Les Administrateurs valident l'adhésion de la CMCAS à l'IFOREP pour la somme de 1 000 €.

Délibération N° 2021-78

(Pour à la majorité)

CGT : Pour / CFDT et CFE/CGC : Contre

- **Budget 2022**

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la subvention des Entreprises, soit pour notre CMCAS la somme de 458 478 €.

Les Administrateurs retiennent le budget présenté par la Délégation CGT, au détriment de celui présenté par la Délégation CFDT.

Le budget présenté par la Délégation CFE/CGC a été retiré en Instance.

Le budget 2022 ainsi adopté est de 529 950 €, soit une anticipation d'imputation des réserves de la CMCAS de 71 472 €.

Délibération N° 2021-79 (Proposition de budget 2022 CFDT)

(Contre à la majorité)

CGT : Contre / CFDT : Pour / CFE/CGC : Abstention

Délibération N° 2021-80 (Proposition budget 2022 CGT)

(Pour à la majorité)

CGT et CFE/CGC : Pour / CFDT : Abstention

13. Point sur la Commission ASS

Les Administrateurs, suite aux propositions de la Commission ASS-SP ont validés les dossiers Nationaux et Locaux d'Aides Sociales.

Délibération N° 2021-81

(Pour à l'unanimité)

14. Validation du calendrier des instances

Le Conseil d'Administration valide le calendrier des Instances suivant :

7 Janvier 2022	Bureau du CA
25 Janvier 2022	CA
11 Mars 2022	Bureau du CA
05 Avril 2022	CA
29 Avril 2022	Bureau du CA
17 Mai 2022	CA
3 Juin 2022	Bureau du CA
21 Juin 2022	CA
9 Septembre 2022	Bureau du CA
16 Septembre 2022	AG de la CMCAS
27 Septembre 2022	CA
21 Octobre 2022	Bureau du CA
29 Novembre 2022	CA

Délibération N° 2017-82

(Pour à l'unanimité)

15. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Secrétaire-Général



Antoine PEREZ